GAZETTE Rivière

n°52 Février 2021

Réalisé par le C.P.I.E. Val de Gartempe dans le cadre de l'animation du réseau T.M.R. qui réunit les structures à compétence « rivière » (élus et Techniciens Médiateurs de Rivières) des régions Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire.

VAL DE GARTEMPE

Communiquons !

Aux yeux des usagers, des riverains ou des promeneurs, les rivières bénéficient d'un capital de sympathie très large.

Elles évoquent une référence, un repère pour chacun d'entre nous. Nous sommes tous capables de citer « sa » rivière sans beaucoup d'hésitation.

Ceux qui se penchent sur sa gestion, son suivi, son entretien s'efforcent de la faire connaître et de comprendre. Ils expliquent, informent sur les objectifs visés et montrent les actions que les collectivités entreprennent.

Dès la naissance du réseau TMR, le CPA Lathus s'est penché sur la question de la médiation. Nous avons toujours considéré que les rivières sont aussi (et peut être surtout) de véritables marqueurs sociaux. Nous sommes toujours persuadés que leur capital de sympathie doit être au cœur du travail des TMR. Même si la multitude et la forme des médias, ont explosé depuis la naissance de ce réseau, les enjeux, eux, sont restés les mêmes.

Nous avons réuni dans cette gazette une sélection d'approches variées permettant de nourrir votre réflexion de médiateur.

Merci à tous les contributeurs et bonne lecture.

Jérôme CLAIR
Animateur réseau TMR

BIEN PLUS QU'UN CHANTIER : UN « CHANTIER-ÉCOLE ».

Dans le cadre de son Plan de Gestion des Boisements Rivulaires, le syndicat mixte du bassin de la Seudre a mis en place **un programme pédagogique avec les écoles élémentaires** de Champagnolles et Saint-Germain-du-Seudre **pour mieux comprendre les rôles de l'arbre et de la ripisylve** en particulier.

Les élèves d'une classe en section « gestion des milieux naturels et de la faune » du lycée professionnel local ont été mobilisés pour concevoir, avec l'appui des techniciens du syndicat et l'équipe enseignante, une série d'ateliers pédagogiques pour l'école primaire abordant l'eau et l'arbre.

Après une séance dédiée à la préparation du sol guidée par une association spécialisée dans la traction équine, ils ont mené la plantation d'un linéaire de ripisylve sur une section du Piou, un affluent en rive droite de la Seudre, qui en était dépourvu.

Ce « chantier-école » a aussi permis aux lycéens de développer de nouvelles compétences en accompagnant les plus petits dans cette opération de plantation qui les concernait également. Relayée par les élus, cette opération fut l'occasion de sensibiliser différentes générations aux enjeux du maintien et de l'entretien de la ripisylve. Cette opération a aussi touché les parents et des propriétaires intéressés par une démarche originale et sympathique.

› Info : www.tmr-lathus.fr/fichiers/113/190/2019-Y%20DAVITOGLU%20C%20BLONDEL-SMBS-Programme_pedagogique_PGBR_Seudre.pdf

Contacts : Yann DAVITOGLU - *yann.davitoglu@fleuve-seudre.fr*,
Claire BLONDEL - *pom@fleuve-seudre.fr*

UNE COMMUNICATION ORGANISÉE PAR TROIS OUTILS FONDAMENTAUX AU SYNDICAT DE LA MANSE ETENDU.

Le Syndicat de la Manse étendu utilise plusieurs outils de communication à destination du « grand public ». Les premiers ont été mis en place en 2010.

En effet, depuis 10 ans le Syndicat édite **une « e-lettre de nouvelles »** à destination des riverains, partenaires, élus… La liste de diffusion s'est enrichie au fil du temps et de ses 57 numéros aujourd'hui, pour atteindre plus 1300 contacts mail. En moyenne, les lettres sont envoyées tous les deux mois et ouvertes par 420 abonnés. Les informations dispensées sont liées à la vie du Syndicat (élections, travaux, animations, témoignages…) mais aussi à d'autres thèmes (liens vers des vidéos ou articles, appels à contribution, appels à projets …).

En parallèle un bulletin annuel en papier recyclé est édité pour tous les foyers des communes présentes sur le territoire d'actions du Syndicat. Ce bulletin est très apprécié sur le territoire (retour élus, riverains, partenaires…) et permet de toucher un large public. Il est devenu central dans la communication du syndicat et inspire même d'autres collectivités. La distribution est effectuée en majorité par les communes en même temps que leur bulletin municipal.

Cette année, il a été édité à 20 000 exemplaires au format A5 pour 0,26 centimes d'euros par exemplaire (prix hors subvention sur la communication demandée ultérieurement). Ce prix comprend la prestation de graphisme et d'imprimerie. Les articles (travaux avant/après, actions des partenaires, témoignages, programme d'animations …) sont rédigés en interne.

Depuis 2020, un site internet a été créé en interne pour valoriser les travaux, les animations et centraliser les autres outils de communication.

Ces trois outils qui constituent le socle de la communication du syndicat permettent de relayer une programmation annuelle d'animations assez diversifiée.

En moyenne, une vingtaine de sorties sont proposées gratuitement. Des conférences sont organisées sur la qualité de l'eau, les vers de terre, la chalarose, l'agroforesterie… Des balades en partenariat avec le CPIE et d'autres associations locales mais aussi des chantiers participatifs et même des spectacles gustatifs sur les poissons rassemblent de nombreux acteurs du territoire !

› Info : *www.syndicatmanseetendu.fr*

Contact : Delphine LAISEMENT - *manse.secretariat@orange.fr*

RESTAURATION ET ANIMATION D'UNE ZONE HUMIDE, VITRINE DES TRAVAUX DU SYNDICAT.

La Vallée de l'Œuf revêt un caractère relativement sauvage. Située dans le plateau de Beauce, elle peut sembler atypique ainsi insérée dans un paysage de vastes cultures aux contours très contrôlés.

Elle devient de fait, très attractive pour les habitants et promeneurs de la région.

Pour autant, elle reste secrète. Très peu d'accès permettent d'approcher cet « îlot de biodiversité » qui est aussi très prisée des acquéreurs. **La vallée reste essentiellement privée et inaccessible.**

Le Syndicat Mixte de l'Oeuf, de la Rimarde et de l'Essonne a saisi une opportunité et a acquis en 2009 un ancien moulin dit « moulin de la Porte » ainsi qu'une zone humide attenante de 4,5 hectares, située à la confluence entre deux cours d'eau. **Les élus ont souhaité que ce bien devienne un lieu ouvert au public** pouvant lui permettre de percer une partie des mystères de la vallée. Les premiers travaux ont consisté à restaurer le bâtiment du moulin qui héberge désormais les bureaux et les locaux techniques du syndicat.

Le marais, historiquement constitué de prairies humides, a subi d'importantes modifications dans les années 1950. Rectification du cours d'eau, remblais pour mise en maraîchage ou pour supporter un chemin, creusement d'étangs, plantation de peupliers et peu à peu, l'enfrichement et la fermeture du milieu par manque d'entretien aura eu raison de ce paysage originel.

Un chantier de réhabilitation de la zone humide a été mis en place dès 2011. Il visait à restaurer le fonctionnement hydraulique et la continuité écologique du marais et du cours d'eau. Il créé également une mosaïque d'habitats humides favorables à la biodiversité.

Ce chantier continue aujourd'hui au gré des acquisitions. Le syndicat s'est engagé dans une veille foncière pour étendre l'espace ouvert au public et aussi réserver des zones de quiétude autour de cette première acquisition.

En 2015, de nouvelles parcelles ont été acquises et une frayère à brochets y a été aménagée. Entre 2017 et 2019 de nouvelles acquisitions augmentent la superficie de la zone humide qui compte désormais 20 ha dont 1 ha est en convention avec un propriétaire.

Depuis les premiers travaux, le site s'ouvre à la pédagogie. Des écoles primaires sont accueillies régulièrement et des chantiers école sont organisés une fois par an en partenariat avec un lycée professionnel voisin. Les animations sont assurées par le technicien de rivière et portent sur la découverte de la zone humide, de sa faune et de sa flore.

En 2018, d'importants travaux sont entrepris pour supprimer les remblais encore présents qui fragmentaient la zone humide. Un sentier d'un kilomètre a également été balisé pour guider le grand public dans sa découverte. Il est doté de panneaux pédagogiques et d'un platelage en bois de 70 mètres sur la partie la plus humide de la zone qui ne manque pas de faire son effet au visiteur.

Mais c'est depuis la labellisation en Espace Naturel Sensible et un appel à projet du Conseil Départemental du Loiret que l'accueil du public sur le site a vraiment changé d'échelle. Le syndicat a obtenu en 2019 un accompagnement financier sur 3 ans (50 000 €/an ; dont 6 000 consacrés aux animations) lui permettant de constituer une programmation d'animations et d'évènements à l'année sur le site. Il est ainsi en capacité de mobiliser des associations pour multiplier les animations pédagogiques ou des artistes pour explorer de nouvelles approches.

Une troupe de théâtre, très connue localement, a réussi la prouesse d'attirer plus de 300 personnes lors d'un spectacle nocturne réalisé en itinérance dans le marais. Touchés par l'ambiance insolite, nombreux sont les participants à se souvenir de cette nuit féerique à arpenter la zone humide de La Porte désormais pointée sur la carte pour une prochaine promenade en journée.

Cette période est une opportunité pour le SMORE pour sécuriser des partenariats et créer des contenus qui seront utilisés sur du plus long terme. Le marais du moulin de la Porte continue à se faire connaître, il est identifié auprès des acteurs locaux comme une ressource propice à l'évasion pédagogique et par les habitants comme une destination privilégiée dans la vallée de l'Essonne.

Ce site vitrine remporte l'adhésion du visiteur. Au-delà de promouvoir des modes de gestion des berges, ripisylves et zones humides, il identifie le syndicat auprès de la population et ne peut que faciliter son action en faveur du bon état des milieux aquatiques. **La page facebook**, créé au début de l'été, rassemble déjà près de 300 abonnés qui y retrouvent la programmation des activités et aussi les actualités du syndicat.

Ce succès est le fruit de partenariats locaux et du soutien des institutions publiques. Rappelons que toutes les opérations d'investissement et de fonctionnement sont financées à 80 % par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la Région Centre-Val de Loire et le Conseil Départemental du Loiret.

Contact : Emmanuel CAMPLO - *smore@orange.fr*

Montant des travaux d'investissement :

- Restauration des milieux : 80 000 €
- Aménagements pédagogiques :
  - Platelage : 30 000 €
  - Cheminements et balisage : 2 000 €
  - Panneaux pédagogiques : 1 500 €

Coût annuel en fonctionnement :

- Entretien et gestion en régie du site : 1/3 ETP, soit 15 000 €
- Chantiers d'insertion : 3 000 €
- Entreprises spécialisées : 3 000 à 4 000 €/ha
- Animation du site : entre 4 000 et 8 000 €

LA PLURI-COMPÉTENCE, UNE SINGULARITÉ AU SERVICE DE LA VALLÉE DU THOUET.

Les collectivités se constituent autour de compétences obligatoires, optionnelles et facultatives. Elles s'articulent autour d'un projet. Il leur arrive parfois d'adapter leur géométrie à une échelle territoriale jugée plus opportune par la constitution ou l'adhésion à un autre groupement de collectivités comme un syndicat. Les syndicats de rivières sont l'illustration de ce principe. Leur raison d'être se situe dans l'exercice de la compétence dite aujourd'hui « GEMAPI ». Une compétence elle-même composite centrée sur la gestion des milieux aquatiques, pouvant ou non inclure la notion de prévention des inondations et parfois même étendue à d'autres thématiques du grand sujet de l'eau.

La pluri-compétence des communautés de communes et autres agglomérations peut contraster avec la spécificité des syndicats mixtes. Pourtant, même si elle est assez rare pour un syndicat de rivière, elle existe. C'est ainsi que le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet s'est constitué autour de deux compétences clés : **la rivière et le tourisme**.

Le SMVT est, à l'origine, issu d'un syndicat d'études pour le tourisme qui s'est organisé à l'échelle de la vallée du Thouet dans les années 1980. La compétence rivière a été « ajoutée » en 1996 pensant que l'échelle territoriale pouvait être cohérente et que **de cette jonction inhabituelle pouvait naître un service mutuel**.

Le Thouet et ses affluents ont taillé le granite et érodé le calcaire. L'eau a creusé la vallée aujourd'hui parée d'un bocage finement maillé et avant tout rural. Ces éléments constituent le socle d'une identité forte qui incite à la préservation de ces paysages et de ce patrimoine naturel.

Installation de Corene CAUBEL « Pêcherie » site de Saint-Jean-de-Thouars.

Et pourquoi-pas en faire un atout polarisant pour le territoire et le mettre en valeur ? En 2005, les élus ont souhaité développer un tourisme responsable et doux : l'itinéraire cyclable de la vallée du Thouet est achevé en 2008, il est aujourd'hui partie intégrante de la **Vélo Francette**, véloroute nationale reliant Ouistreham à La Rochelle et traversant la vallée du Thouet sur 120 km. Au-delà d'un projet souhaité autour de l'attraction de visiteurs venus de loin, ce sont surtout les touristes et promeneurs venus de près qui sont visés, ceux de tous les jours, les habitants du territoire qui peuvent redécouvrir leur chez eux en ayant la sensation de vivre le plus beau des voyages. Quel luxe que d'habiter une zone que tout le monde apprécie, non ?

L'enjeu est ici de développer la connaissance de la rivière et son appropriation par les habitants. Pour ce faire le SMVT élabore une programmation culturelle avec la rivière en ligne de mire. Elle peut prendre des détours inattendus, surprenants parfois décalés pour provoquer l'envie de la découvrir un peu plus encore à chaque fois.

On y retrouve des animations, des visites thématiques sur le patrimoine naturel et bâti, des créations de parcours, des installations artistiques, des activités de plein air comme une chasse au trésor chaque année, depuis 4 ans désormais. Ces propositions rendent un service inestimable au déploiement de la mission de gestion des milieux aquatiques. En retour, les actions conduites autour de la protection et la restauration des milieux et de la qualité d'eau renforcent un sentiment d'appartenance à la vallée qui devient un atout du bien-vivre dans un environnement de qualité. Les actions, les travaux conduits par le syndicat sont pensés pour être ouverts et portés à la curiosité du public.

C'est ainsi que sur la commune de Beugnon-Thireuil, l'effacement d'un étang a pris une valeur hautement symbolique car il s'agissait de libérer les sources du Thouet. Ce type de mesures a parfois été vivement contesté sur le territoire et peut encore susciter des inquiétudes. Ce site, aujourd'hui aménagé pour recevoir le public, se veut rassurant. Il permet à chacun de constater de ses propres yeux, les effets

positifs sur le milieu et sa biodiversité.

La source, c'est le berceau de la rivière mais aussi, un peu celui des administrés de toute une vallée. Une eau qui s'améliore à sa source, c'est le début d'un renouveau. Un signal hautement positif et espérons-le dynamisant…

Le syndicat connait, de longue date, des oppositions fortes sur le sujet du rétablissement de la continuité écologique. Elles ont défini des positions tranchées, parfois bruyantes et trop souvent paralysantes, au sein de la population. **Changer d'approche était nécessaire, pour avancer ensemble vers un projet profitable à tous.** Peu à peu, le climat s'apaise avec une rivière qui chemine à son rythme mais durablement vers un bon état écologique et des habitants qui se réjouissent de vivre dans la vallée du Thouet au point d'y inviter des amis et pourquoi pas quelques touristes.

L'objectif commun de ces deux compétences est bien de valoriser la vallée du Thouet.

Contact : Guillaume CHARRUAUD - *smvt@valleeduthouet.fr*

CRÉER L'ÉVÈNEMENT POUR PROMOUVOIR LE TRAVAIL DES ACTEURS LOCAUX. 10 ANS DE SEMAINE DES RIVIÈRES EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE.

La Région Centre-Val de Loire organise chaque année « La semaine des rivières » en partenariat avec les agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie, l'Office français de la biodiversité, les Départements, les Fédérations de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques, les Communautés de Communes et les Syndicats de rivières.

« **La semaine des rivières** » est une occasion privilégiée pour le public de connaître les actions réalisées sur le territoire régional pour préserver nos milieux aquatiques et de découvrir, grâce à des animations ludiques et variées, les richesses et les charmes de nos rivières et zones humides.

Sensibiliser le plus grand nombre **à la protection des milieux aquatiques et au rôle majeur joué par les acteurs locaux dans ce domaine,** est une ambition que se donne la Région, par ailleurs partenaire de nombreux projets mis en œuvre localement. Communiquer auprès des publics, aussi variés soient-ils, renforce l'adhésion à l'idée que ces espaces sont précieux et utiles. Cela pourrait même faciliter la mise en œuvre de certaines actions.

Organisée la première semaine de juin, durant une période attractive et aux conditions généralement clémentes, « **La semaine des rivières** », **propose de questionner les habitudes de communication et de stimuler les collectivités à inventer ensemble** les meilleures façons de valoriser et faire connaître leurs actions en affichant un programme commun. Si l'exercice n'est pas toujours habituel, nombreuses sont les structures qui se prêtent au jeu et qui proposent une ou plusieurs animations.

À l'essai, le dispositif se déploie aussi en Nouvelle-Aquitaine.

Il y a de tout et pour tout le monde !

Les propositions peuvent être variées : intervention auprès de l'école primaire ou du lycée professionnel, en salle ou sur le terrain, visite de sites ayant fait l'objet d'une restauration ou en projet, réception publique de travaux, démonstration d'un inventaire piscicole pour réaliser un indice Poisson Rivière ou d'une pêche aux insectes aquatiques, ciné-débat, spectacle sur l'eau, course d'orientation, conférence, réunion participative ou formation, inauguration d'un sentier de randonnée, descente de prospection en kayak, exposition, signature de contrats territoriaux, chantier de bénévoles…

En 10 ans d'existence, « La semaine des rivières » a permis de proposer plus de 400 animations sur une cinquantaine de territoires. Certaines animations ont été de véritables succès et d'autres plus confidentielles. Toutes ont leur place dans cette dynamique d'ensemble qui se risque à essayer d'établir de nouveaux contacts.

La mobilisation des publics semble un point à ne pas négliger pour transformer l'essai en réussite.

Les participants à « La semaine des rivières » sont essentiellement « des locaux ». Une communication de proximité est sans nul doute un ingrédient indispensable (relais dans la presse locale, promotion de l'évènement via les réseaux sociaux, mobilisation d'un noyau de personnes intéressées pouvant aussi devenir relais, associations…).

À l'échelle régionale, des supports de communication sont proposés tels que des affiches, des cartes postales, et toutes les animations sont identifiées et localisées sur le site Découverte Nature.

La situation sanitaire nous invite aussi à inventer de nouvelles formes de communication. Souhaitons que les prochaines éditions, dont celle de **2021 programmée du dimanche 30 mai au dimanche 6 juin**, puissent trouver un équilibre et une diversité qui nous est chère.

Lien vers le site Découverte Nature : https://nature.regioncentre-valdeloire.fr/

Contact : Mylène MOREAU - *mylene.moreau@biodiversite-centrevaldeloire.fr*

DEVIENS AMBASSADEUR D'UNE MARE !

Le Syndicat Mixte Vienne-Gorre développe depuis des années un lien fort avec sa population.

D'abord, c'est le sujet des plantes exotiques envahissantes qui a conduit la structure à renforcer sa communication auprès des indispensables riverains des cours d'eau. Le territoire étant concerné par la dispersion des Balsamines de l'Himalaya et de Balfour depuis les jardins de particuliers, des campagnes de sensibilisation et d'arrachages ont tracé un nouveau chemin.

Depuis 2016, c'est autour des mares que des groupes se constituent. C'est un sujet pour lesquels les gens éprouvent de la curiosité et de l'intérêt et acceptent volontiers de passer un peu de temps voire de s'engager. Les actions sont variées. Le syndicat conseille les municipalités et les privés sur la création, la restauration et l'entretien de mares.
Il accompagne les inventaires des surfaces en eau de moins de 1000 m^2 avec l'aide précieuse d'un réseau de bénévoles.
Le tout avec l'appui technique d'associations naturalistes locales : le GMHL, Charente Nature et le Conservatoire d'Espaces Naturels. Ce travail arrive en complément de l'inventaire des zones humides du territoire réalisé dans le cadre du SAGE Vienne. Le temps passé à parler de mares est donc en bonne partie mutualisé. Il permet de renforcer la culture « milieux aquatiques » et de promouvoir les missions du syndicat.

« A la découverte des petites bêtes de la mare » est un grand classique de l'animation très apprécié dans les écoles.
Elle entre dans la diversité des propositions et des missions des techniciennes.

L'animation n'étant pas la mission principale du syndicat, des partenariats avec des associations locales et le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin ont été développés pour renforcer la capacité d'animation.
Une série d'outils pédagogiques (affiches, livrets pédagogiques ou jeux) ont été spécifiquement créés ou adaptés grâce à l'appui de collègues en service civique.
Les animations grand public proposées sont rattachés à des évènements nationaux comme « la fête des mares » pour concentrer les efforts et la communication dans le but de rallier de nouveaux publics. Des sorties ou des conférences telles que : « Pourquoi et comment créer une mare ?" sont aussi organisées.

Dessin : Gaëlle CAUBLOT GMHL

L'objectif du projet « Deviens ambassadeur d'une mare » est de fédérer les habitants de chaque commune autour de ces milieux.
Pour que la « mayonnaise prenne », il faut quelques ingrédients indispensables : une collectivité volontaire, des élus motivés, une école avec des élèves avides de connaissances et d'aventures, des habitants curieux, bien-sûr, des mares et des petites bêtes à découvrir et des financements via les appels à projets de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et de la Région Nouvelle-Aquitaine ! Le fil conducteur de ce projet éco-citoyen et participatif est déroulé par l'ambassadeur « Simou », qui orchestre les différents outils de prospections et d'animations pour faire émerger des initiatives locales en vue de restaurer et de créer des mares.

Sur la commune de Pressignac, l'engouement a été tel qu'un groupe appuyé par la municipalité est devenu autonome pour poursuivre le projet initial et solliciter des financements pour la création de nouvelles mares, continuer l'inventaire sur le territoire, et proposer un programme d'animations... Le syndicat a évidemment appuyé cette dynamique qu'il a initiée. Sur la commune de Gorre, la première mare pédagogique a vu le jour avec l'école. L'aventure se poursuit sur la commune d'Oradour sur Vayres et prend une tournure culturelle en rajoutant une dimension occitane pour valoriser l'histoire des lavoirs.

Depuis le 1er janvier 2020, le Syndicat Mixte Vienne-Gorre a intégré le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne récemment labellisé EPAGE qui lui aussi avait une tradition de communication et de pédagogie bien ancrée vers le grand public et les scolaires. Il est très probable que cette expérience sur les mares, fasse tache d'huile sur l'ensemble de ce nouveau territoire !

Signe indicateur, adaptation oblige, nous avons égrainé durant le confinement, des vidéos que nous avions réalisées et des petits jeux déclinés sous le titre « Deviens l'ambassadeur d'une mare » qui ont visiblement été appréciés (ou likés) par les internautes connectés à la **page Facebook** de l'EPAGE ou à son compte **Instagram**.

› Info : *http://syndicatmixteviennegorre.fr/deviens-ambassadeur-dune-mare/*

Contacts :
Marie ADALBERT - *m.adalbert@syndicat-bassin-vienne.fr*
Stéphane BORDE - *s.borde@syndicat-bassin-vienne.fr*

Le syndicat du Bassin de la Vienne a de la ressource. Voici trois autres opérations remarquées :

Un bus pédagogique « tout équipé » dédié à l'éducation à l'environnement sillonne le bassin versant.
› Info : www.syndicat-bassin-vienne.fr/Les-actions-de-valorisation-et-d-animation/Un-bus-itinerant-dedie-a-l-education-et-a-l-environnement

Des sentiers pédestres et nautiques audioguidés pour redécouvrir la Vienne ont été réalisés par le SABV en partenariat avec l'office de tourisme.
› Info : www.tmr-lathus.fr/fichiers/113/59/fiche_REX_SABV_sentiers%20dinterpretation.pdf

Le web-documentaire (ou webdoc) « au fil de la Glane » est une expérience de communication originale.
Il aborde la Glane sous ses différentes facettes et à l'échelle de son bassin versant alors qu'un grand chantier se prépare : l'effacement du barrage de Gué Giraud à Saint-Junien.
› Info : www.syndicat-bassin-vienne.fr/Acces-directs/Webdocumentaire-du-Gue-Giraud

TRAVAILLER SUR LA MÉMOIRE LOCALE POUR TISSER DE NOUVEAUX LIENS AVEC LES HABITANTS.

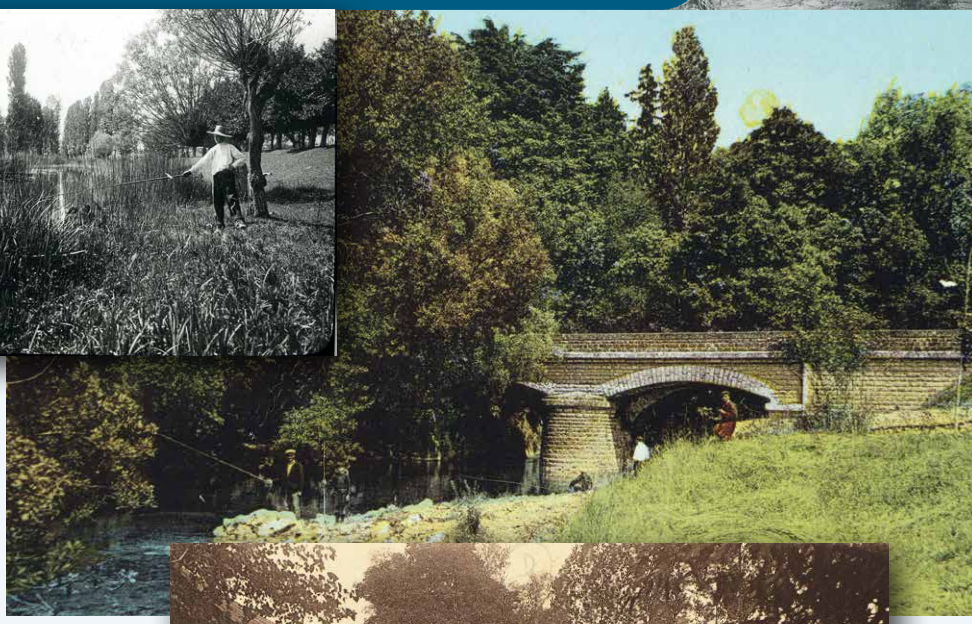

Les rivières sont des lieux attractifs. Elles laissent rarement indifférent. Un petit coin de balade, un pique-nique en famille, une baignade, une partie de pêche mémorable… Nous leurs associons des moments de vie souvent joyeux qui nous lient à elles. Ces souvenirs chaleureux créent un lien intime et précieux entre l'habitant et sa rivière. Souvent teintés d'un brin de nostalgie, ils forgent aussi des opinions sur ce qu'elle est, ce qu'elle a toujours été ou ce qu'elle devrait être.

C'est suite à un projet de restauration de la continuité écologique sur un lavoir communal que l'envie de travailler sur ce sujet est née. La proposition de remplacer un clapet par un radier n'avait pas séduit les élus et acteurs locaux. C'est la découverte fortuite d'une carte postale ancienne qui a débloqué la situation. Hasard s'il en est, le projet avait trouvé son illustration dans une époque plus ancienne.

Cette dimension sociale est trop souvent négligée voire oubliée dans la conception des projets portés par nos collectivités. Ce cas nous a rappelé qu'il était important de prendre aussi le temps de regarder parfois dans le rétroviseur.

La Communauté de Communes Loches Sud Touraine a souhaité documenter son histoire locale et à travers une approche sensible, tisser de nouveaux liens avec ses habitants.

En 2020, avec l'appui d'un stagiaire en Licence Professionnelle « Information et Communication », Loches Sud Touraine a mis en œuvre une grande collecte d'archives auprès des habitants du bassin de la Claise.

Des « appels à la collecte » ont été diffusés par la presse locale, dans les newsletters de la communauté de communes ou via les réseaux sociaux numériques. Les retours spontanés sont restés peu nombreux mais le passage par ces canaux de communication a permis de faire connaître la démarche et d'annoncer l'étape suivante.

La phase d'enquête sur le terrain, à la rencontre des habitants, a donné de bien meilleurs résultats. Des heures ont été consacrées à sillonner les rues à la rencontre des détenteurs de cartes postales, de photos anciennes ou plus récentes, de plans ou cartes, d'arrêtés préfectoraux, d'ordonnances royales, de règlements d'eau ou de témoignages…

Les élus ont su orienter les recherches dans leurs communes vers des personnes ressources et un passage dans les archives municipales. Certains habitants, notamment des propriétaires de moulin et des membres d'associations liées au patrimoine, passionnés d'histoire locale sont d'ailleurs devenus de véritables enquêteurs.

À notre grande surprise, malgré un contexte sanitaire tendu et d'incontournables mesures prudentes de distanciation physique, cette collecte a reçu un accueil très positif.

Les documents ont été directement numérisés sur place à l'aide d'un appareil photo. Il n'a donc pas été nécessaire de les emprunter à leur propriétaire.

En parallèle, un travail documentaire a été mené aux archives départementales pour compléter la collecte. Il faut l'avouer, c'est là que la majorité de la documentation a été découverte.

Elle vient compléter la collecte qualitative issue des habitants qui ont éprouvé un réel plaisir à partager leurs connaissances.

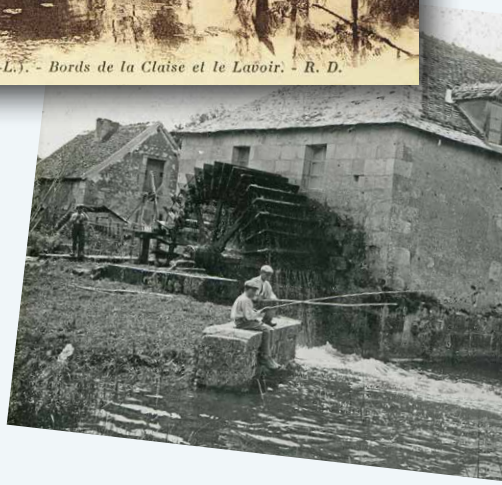

Les documents juridiques (arrêtés préfectoraux, règlement d'eau, jugement de contentieux…) constituent une part importante de la collecte. Côté imagerie, les cartes postales anciennes sont aussi bien représentées quoique assez mal réparties selon les communes. Elles illustrent des états de cours d'eau parfois moins dégradés au XIX^{e} siècle qu'aujourd'hui mais parfois aussi l'inverse ! Etonnamment, très peu d'images couvrent l'époque des remembrements qui a pourtant marqué les esprits.

Trois mois durant, nous avons rencontré des habitants impliqués et enthousiastes pour aider la Communauté de Communes dans son projet. Sous ce format inhabituel, nous avons exploré une nouvelle façon de communiquer sur l'action de notre structure en faveur des milieux aquatiques.

L'édition d'un livret nourri par ce travail est à l'étude mais d'autres formats ne sont pas à exclure pour rendre ce patrimoine accessible et continuer à entretenir le lien avec les habitants.

Contact : Yohann SIONNEAU - *yohann.sionneau@lochessudtouraine.com*

QUATRE AGGLOMÉRATIONS, LA CHARENTE, UNE FÊTE COMMUNE : « FLEUVE EN FÊTE ».

Les communautés d'agglomération de Grand Angoulême, Grand Cognac, Saintes et Rochefort Océan se sont unies autour d'une même ambition : valoriser le fleuve Charente et inviter les habitants à le découvrir.

Ainsi, en mai 2019, quatre villes se sont alliées pour développer l'attractivité de LEUR fleuve autour d'un évènement baptisé « fleuve en fête ».

>> Comment est née cette idée ? Quelle était son ambition ?

À la genèse de ce projet, les élus étaient mobilisés dans une série de réunions portées sur les infrastructures nécessaires aux mobilités entre les territoires (TER, TGV, route nationale...). Ces rencontres ont permis de renforcer le contact entre collectivités qui réfléchissaient aussi chacune, aux possibilités de mobilités douces, à l'aménagement des espaces, de « poumons verts » dans leurs villes. Le fleuve Charente a très vite été identifié comme un point commun central dans tous les projets. Avant de mener une étude complexe, l'idée de tester l'attachement et l'envie des habitants de s'approprier davantage leur « espace fleuve » a alors émergé du côté de Grand Angoulême. La proposition d'organiser sous la même bannière, un évènement festif à l'identité forte, porté par une histoire et un patrimoine commun a alors été émise et relevée par les différentes collectivités.

Orchestré par les services communication, un petit défi a été relevé pour dépasser des fonctionnements propres à chaque structure et aboutir à une programmation riche et variée, chacune avec son ambition et ses moyens.

>> Concrètement,

« Fleuve en fête » a été organisé en itinérance dans le sens du courant, chaque week-end de mai a offert deux jours de festivités dans une ville sur les rives de la Charente. Angoulême a donné le top départ au port l'Houmeau puis ce fut au tour de Jarnac, de Saintes et en fin de Rochefort.

Situé non loin de la gare, le site est assez peu connu, berceau de la cité et haut lieu de la papeterie. On y chargeait notamment les canons des anciennes fonderies de Ruelle qui devaient armer les navires de l'arsenal royal de Rochefort et qui revenaient chargés d'épices.

Les clubs sportifs, les associations, le personnel du Pays d'Arts et d'Histoire et d'autres partenaires ont été mobilisés pour programmer des visites, des balades en berge ou sur l'eau, des conférences.

Il a aussi été l'occasion d'éveiller les habitants aux enjeux du fleuve. L'EPTB Charente a pu partager ses compétences sur ce sujet sous forme d'une balade commentée au fil des crues accompagnée par une exposition sur la crue de la Charente de 1982 et d'un quizz sur l'évolution du territoire.

>> Quel bilan en faites-vous ?

Malgré une météo capricieuse, la participation a dépassé 3000 personnes. Les élus ont constaté que les Angoumoisins ont pris un réel plaisir à partager ce moment et ce site.
Il n'aura pas été possible, de renouveler l'opération en 2020 en raison de la crise sanitaire. Avant d'imaginer une suite, les nouvelles mandatures doivent réinterroger ce projet et réorganiser la diplomatie du fleuve mais quelque chose s'est confirmé et encourage la collectivité à poursuivre ses actions pour renforcer le lien entre les habitants et la Charente.
La nomination d'un vice-président attaché au fleuve présage d'un futur renforcement des liens entre les habitants de Grand Angoulême et leur fleuve la Charente.

Contact : Arnaud LATOUR - directeur adjoint Grand Angoulême
a.latour@grandangouleme.fr

› Info : www.fleuve-en-fete.fr/

Mise en page : FleuryGraphy - www.fleurygraphy.com • Photos : Jérôme CLAIR, Thierry BONNET, CPA Lathus, Syndicat mixte du Bassin de la Seudre, Syndicat d'aménagement Bassin de la Vienne, Loches Sud Touraine, Syndicat de la Manse Etendu, SMORE, La Vallée du Thouet, Centre Val-de-Loire, Grand Angoulême.
Rédaction : Lise TISSEYRE, Jérôme CLAIR. Ce document participe à la protection de l'environnement, il est imprimé sur papier promouvant la gestion durable des forêts.

CONTACT
Jérôme Clair
CPIE Val de Gartempe
CS 40005 - 86390 LATHUS
cpie-val-de-gartempe@cpa-lathus.asso.fr
www.cpa-lathus.asso.fr/tmr

Le CPIE Val de Gartempe diffuse par Internet une « lettre des rivières ». Vous trouverez la liste des adresses de diffusion sur le site www.cpa-lathus.asso.fr/tmr.
Si votre nom ou structure n'y figure pas, veuillez l'envoyer au CPIE Val de Gartempe : cpie-val-de-gartempe@cpa-lathus.asso.fr